



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
8 avril 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil du commerce et du développement Commission de l'investissement, des entreprises et du développement Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable

Septième session

Genève, 17-19 juin 2019

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

### Ordre du jour provisoire annoté

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Pratiques commerciales responsables et durables et responsabilité sociale et développement des entreprises.
4. Adoption du rapport de la réunion.

#### II. Annotations

##### Point 1

##### Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

##### Point 2

##### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

*Document(s) :*

TD/B/C.II/MEM.4/19      Ordre du jour provisoire annoté.



### **Point 3**

#### **Pratiques commerciales responsables et durables et responsabilité sociale et développement des entreprises**

3. Durant la deuxième partie de sa soixante-cinquième session, le Conseil du commerce et du développement a décidé que la présente session de la Réunion d'experts pluriannuelle aurait pour thème : « Les pratiques commerciales responsables et durables et la responsabilité sociale et le développement des entreprises ». La réunion portera sur les pratiques entrepreneuriales responsables et durables et les mesures publiques d'appui, notamment dans le contexte de l'aide au développement de l'entrepreneuriat, ainsi que sur les politiques entrepreneuriales qui visent à aider les groupes économiquement défavorisés, dont les femmes, les jeunes et les migrants.

4. Afin de faciliter les débats, le secrétariat a établi une note thématique intitulée « Pratiques commerciales responsables et durables et responsabilité sociale des entreprises et développement de l'entreprise », qui passe en revue les approches inclusives de la promotion de l'entreprise et de l'entrepreneuriat. Les experts examineront comment la promotion des pratiques commerciales responsables, de la responsabilité sociale des entreprises et d'un entrepreneuriat qui profite à tous peut contribuer à un développement des entreprises qui soit pérenne et inclusif et, ainsi, favoriser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils analyseront des modèles économiques inclusifs et comment faciliter la sensibilisation aux bonnes pratiques commerciales durables et axées sur l'intégration. En outre, ils s'entretiendront sur les politiques qui ont pour but de renforcer le rôle de l'entrepreneuriat dans l'instauration d'une croissance inclusive et d'un développement durable.

5. Les experts examineront comment adapter et étoffer le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED de façon à lever les obstacles à une croissance durable et inclusive, notamment par la création d'emplois et l'intégration des groupes défavorisés comme les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes handicapées et les pauvres. Les mesures prises par les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle important en aidant des personnes de tous horizons à voir l'entrepreneuriat comme un choix de carrière et une voie vers la prospérité. Les mesures proposées, qui incluent des modifications visant spécifiquement à promouvoir l'entrepreneuriat inclusif et, par-là, le développement durable, sont regroupées sous les six domaines d'action prioritaires du Cadre stratégique pour l'entrepreneuriat, à savoir : formuler une stratégie nationale pour l'entrepreneuriat, optimiser l'environnement réglementaire, promouvoir la formation et les compétences pour l'entrepreneuriat, faciliter l'échanges de technologies et l'innovation, améliorer l'accès aux moyens de financement, promouvoir l'information et la création de réseaux.

6. Enfin, une mise à jour sur les travaux relatifs au Cadre directeur pour l'entrepreneuriat réalisés par la CNUCED au Cameroun et en Éthiopie sera présentée, et les participants prendront connaissance d'exemples concrets des mesures d'appui prises par les pouvoirs publics de ces pays et d'ailleurs pour venir en aide aux femmes, aux jeunes et aux migrants chefs d'entreprise. Pour conclure, les experts proposeront des pistes et des mesures adaptées que les gouvernements pourraient prendre sur la base d'une évaluation des besoins de chaque groupe cible défavorisé.

*Document(s) :*

TD/B/C.II/MEM.4/20

Pratiques commerciales responsables et durables et responsabilité sociale et développement des entreprises.

### **Point 4**

#### **Adoption du rapport de la réunion**

7. Le rapport de la réunion sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

**Contribution des experts**

Les experts désignés par les États membres sont invités à présenter des communications succinctes (de cinq pages environ), à titre de contribution aux travaux de la réunion. Ces communications se fonderont sur des exemples concrets dans le pays et dans le secteur privé et seront distribuées pendant la session sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. La présentation d'études de cas sur l'entrepreneuriat inclusif est la bienvenue.

Ces documents doivent être communiqués avant le 30 mai 2019. Ils doivent être adressés à M<sup>me</sup> Fiorina Mugione, Chef de la Section de l'entrepreneuriat, Service des entreprises, Division de l'investissement et des entreprises, Palais des Nations, CH 1211 Genève 10 ; courriel : [fiorina.mugione@unctad.org](mailto:fiorina.mugione@unctad.org).